

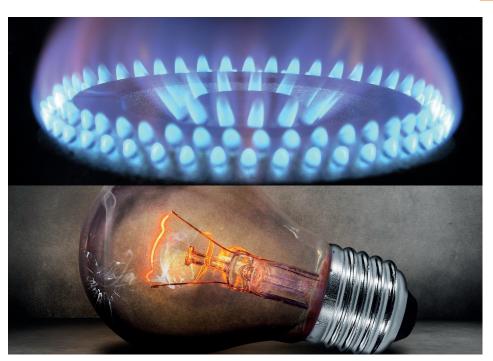
L'année 2022 a été marquée par une flambée des prix de l'énergie. Il nous a fallu y faire face brutalement. Cette hausse sans précédent des tarifs se répercute aujourd'hui dans notre budget, nous obligeant à réaliser des choix difficiles.

Nos arbitrages ont été guidés par une volonté majeure : continuer à proposer à tous nos habitants des services de qualité, préserver leur pouvoir d'achat à la hauteur de nos possibilités et assurer l'attractivité de notre ville auprès de nos visiteurs.

> Laurent Jacques Maire du Tréport

Le prix de la crise

En 2022



+ 66 %
Tarifs de l'énergie



+ **52** % Tarifs des carburants

Soit une dépense de + 145 300 € en 2022 pour la Ville par rapport à 2021. À cela s'ajoute la flambée des prix des matériaux, la hausse des tarifs des prestataires, la révision des salaires des agents...

Pour 2023, ce sont au total + 1 500 000 € à prévoir sur ces différents postes pour la Ville du Tréport.

Le prix de la crise



- 720 €

Entre janvier 2021 et juin 2022, le pouvoir d'achat des ménages a été affecté par la hausse des prix de l'énergie. Malgré la mise en place de différents mesures, entre début 2021 et mi-2022, le revenu disponible moyen est 720 euros plus bas que ce qu'il aurait été si les prix étaient restés ceux de 2020, soit – 1,3 %. Les ménages modestes sont plus touchés : perte moyenne de revenu disponible de – 1,6 % pour les 30 % les plus pauvres, contre – 1,2 % pour les 30 % les plus aisés.

Source : INSEE

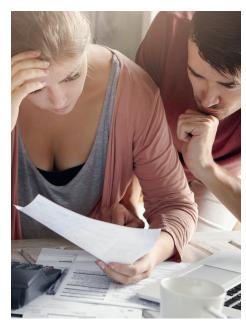
En 2022



9,3

C'est en millions, le nombre de personnes vivent sous le seuil de pauvreté en France. A la fin de l'année 2022, le réseau des Banques Alimentaires constatait une hausse de 9% de la demande d'aide.

CHIFFRES LOCAUX



20 %

1 Français sur 5 n'est pas parvenu à payer au moins une de ses factures à temps au cours de l'année 2022.

Source: OXFAM



10 %

1 Français sur 10 a renoncé à des soins au cours de l'année 2022 pour des raisons budgétaires. Source : OXFAM

Ce phénomène est encore renforcé dans les secteurs où l'accès aux soins est difficile, car il faut ajouter les dépenses de carburant pour se rendre à l'hôpital ou chez un spécialiste.



Recettes

Impôts, taxes et fiscalité

9 908 000 €

Dotations et subventions

2 980 000 €

Autres recettes

12 202 000 €

Emprunts

0 €

TOTAL: 25 090 000 €

Dépenses

Fonctionnement

Services à la population, factures d'énergie et de carburant, salaires du personnel, subventions aux associations...

16 558 000 €

Investissement

Travaux, constructions, achat de matériaux, aménagements, rénovation et entretien des bâtiments et espaces verts...

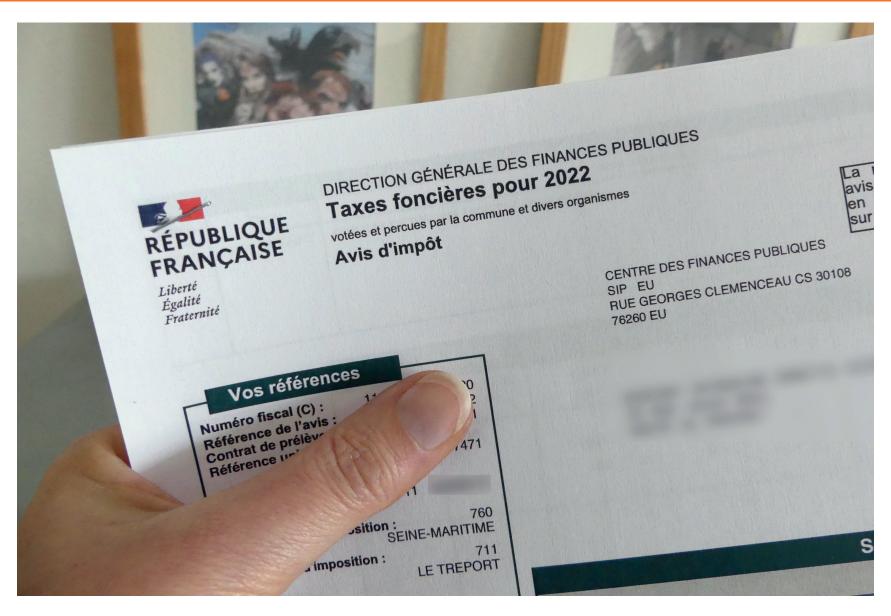
7 462 000 €

Remboursement d'emprunt

1 070 000 €

TOTAL: 25 090 000 €

Recettes de la Ville



0 %

C'est le taux d'évolution des taxes votées par la Ville du Tréport. Les taux votés par d'autres collectivités et les bases de ces taxes ont évolué, ce qui explique l'augmentation de la somme à payer par les Tréportais.

Recettes de la Ville

- 1 909 000 €

C'est la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (aide accordée par l'État à chaque commune) pour la Ville du Tréport en 10 ans.

En 2023, la Dotation Globale de fonctionnement est de :

0 €

Recettes de la Ville

596 400 €

C'est le montant des recettes liées au stationnement payant (parcs fermés et voirie). Sur ce poste, les dépenses se montent à 268 500 €. La différence permet, en partie, le financement de la police municipale qui intervient pour le contrôle du stationnement payant, mais aussi sur de nombreuses autres actions, comme la sécurisation des entrées et sorties des écoles.

259 300 €

Ce sont les recettes générées par les aires de camping-cars. Les dépenses se montent à 58 200 €.



276 000 €

Ce sont les recettes des différents loyers (cabines de plage, locations de salles, locaux commerciaux...). Les dépenses liées à la plage (paiement d'une redevance au Département, surveillance de la baignade, entretien des cabines, frais divers) sont de 123 900 € et les recettes de 54 200 €.



228 000 €

Ce sont les recettes des terrasses et différents droits de place.

Dépenses de la Ville

380 000 €

C'est la dépense globale engendrée par la médiathèque (achat d'ouvrages, spectacles, salaires, énergie, entretien...). Cet outil culturel est accessible à tous les Tréportais, gratuitement.



165 150 €

C'est le montant de la subvention accordée à l'espace socio-culturel L'Ancrage qui propose aux habitants du Tréport de nombreuses activités et des services à la portée de tous.

483 100 €

C'est la dépense globale engendrée par le multi-accueil «Le Petit Navire». Le montant des recettes est de 450 900 € dont 56 200 € provenant des factures réglées par les familles (le reste provient d'aides financières versées à la Ville pour ce service rendu aux familles).



556 550 €

C'est le montant des subventions qui sera versé aux associations tréportaises en 2023.

Dépenses de la Ville

23 200 €

C'est le montant global de la dépense pour les aides aux étudiants (200 € par an et par jeune tréportais) et les aides au paiement du transport scolaire.



347 500 €

C'est le coût total de la restauration scolaire (repas et charges de personnel et de bâtiment). Les recettes provenant des factures acquittées par les familles est de 72 800 € (soit un reste à charge pour la Ville de 274 700 €).



155 300 €

C'est le montant de la facture pour l'accueil périscolaire (garderie le matin et le soir). Les familles ne règlent que 7 200 euros. La Ville reçoit également des aides pour un montant de 55 400 €. Le reste à charge pour la commune est donc de 92 700 €.

+ 15,04 %

C'est l'augmentation de la facture réglée par la Ville à la rentrée de septembre 2022 au prestataire qui fournit les repas de la cantine.

Pour préserver le pouvoir d'achat des familles, la Ville a décidé de na pas augmenter le prix du repas et de ne pas modifier le contenu de l'assiette (d'autres communes ont fait le choix de retirer l'entrée ou le produit laitier).

Dépenses de la Ville

228 000 €

Pour une nouvelle tranche de rénovation des baies et vitraux de l'église Saint-Jacques.



127 000 €

Destinés à un audit énergétique sur tous les bâtiments communaux d'une superficie de plus de 1000 m2. Les résultats permettront de définir des pistes pour réaliser des économies.

593 000 €

C'est le budget prévu pour les travaux de voirie du Boulevard du Parc et de l'avenue des Aigrettes.



350 000 €

C'est la somme prévue en 2023 pour une première tranche de travaux destinés à la lutte contre les inondations. Elle concerne pour commencer la rampe Napoléon et le Musoir.